

# Le Courrier du Canada

## JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

LE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

V. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire.

### FRANCE

#### LE GOUVERNEMENT OCCULTE.

La Chambre française est actuellement saisie d'un projet de loi décrétant l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire conformément au programme de la Commune de Paris.

On sait que l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire est un des articles principaux du programme de la Franc-Maçonnerie cosmopolite.

Depuis environ vingt ans la question a été agitée, discutée, mûrie par presque toutes les Loges des pays où elles ont un pied ou une main dans la machine gouvernementale.

En France, où actuellement la Franc-Maçonnerie tient la machine gouvernementale, de façon à régner et gouverner à la fois, le projet de loi soumis à la Chambre est dû tout entier au travail préparatoire du laboratoire maçonnique. Toute la Franc-Maçonnerie s'en occupe.

\*\*\*

Le compte-rendu secret mais officiel de l'assemblée générale du Grand-Orient de France (rite symbolique ou bleu), session de 1880, nous apprend, que lors de la quatrième séance du mercredi 15 septembre, la question de l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire était à l'ordre du jour. Nous citons :

... Le président donne lecture d'une proposition demandant que le Grand-Orient émette le vœu que le principe de l'obligation, de la gratuité et de la laïcité de l'instruction soit inscrit dans les lois de la République Française.

... A la suite de renseignements donnés par le Frère Garnier, de Vincennes, et qui permettent de croire que la question sera résolue dans un très bref délai par les pouvoirs publics, l'assemblée passe à l'ordre du jour.

\*\*\*

Voici le texte de la proposition ou du vœu soumis au Grand-Orient, et qui montre clairement que les lois de la République française se préparent au sein des Loges :

"L'assemblée générale du Grand-Orient de France, considérant que l'instruction de l'homme et de la femme est la première condition de l'humanité ;

"Considérant que la science est indépendante de la croyance ;

"Emet le vœu que le principe de l'obligation, de la gratuité, de la laïcité de l'instruction, soit inscrit dans les lois de la République française."

"Ont signé : 21 FFF. . . MMM. . ."

\*\*\*

L'organe maçonnique qui nous permet de lever un coin du voile cachant les mystères de la Loge ajoute :

"Le F. Garnier, de l'Or. de Vincennes, est heureux de pouvoir donner à l'assemblée les plus sérieuses espérances en faveur de l'instruction laïque, gratuite et obligatoire pour les deux sexes."

Or, il résulte d'une nouvelle anté-

rieure publiée par les *Monita Secreta* de la Loge, que le F. Garnier, ambassadeur des loges, avait eu précédemment une entrevue avec les FF. Gambetta et Ferry, et que ces derniers lui avaient promis solennellement que les vœux de la Franc-Maçonnerie allaient enfin être exaucés.

Ces révélations, dont nous garantissons l'authenticité, se passent de commentaires.

#### La presse catholique

Au Congrès de Lille, section de la Presse :

M. Xavier Roux dépose le rapport sur l'urgence de correspondances et de dépêches pour la bonne presse.

M. Rambaud fait un long rapport sur l'organisation de la presse à un sou à Lyon.

Les catholiques de cette ville avaient créé un petit journal à un sou, le *Télégraphe*, qui après avoir végété quelque temps, a fini par tomber.

Après deux ans, et après avoir beaucoup tâtonné, nous avons réussi à fonder sur de nouvelles et solides bases le *Nouvelliste*, avec un capital souscrit de 150 000 francs. Ce petit journal ne tarda pas à prendre une très grande extension : de 3 000 numéros qu'était le tirage primitif, notre tirage a rapidement monté à 12 000 pour arriver actuellement à 30 000 numéros par jour.

Ce qu'il y a à remarquer, c'est que la vente au numéro est presque le seul débit de ce petit journal, attendu qu'il n'a que 4 000 abonnés ; la vente au numéro a une grande influence, elle est répartie dans un grand nombre de localités. On en place 12 000 numéros à Lyon seul.

M. Rambaud entre ici dans les détails des recettes et dépenses du journal, et signale cet exemple aux catholiques du Nord.

M. du Trieu de Terdonck donne quelques détails sur le journalisme populaire en Belgique. Cet exposé est souvent interrompu par de vifs applaudissements.

M. Xavier Roux, rédacteur de la *Gazette du Midi*, expose avec un grand talent les causes de l'infériorité de la presse catholique, infériorité qui prend souvent source dans l'indifférence des catholiques eux-mêmes qui ne soutiennent pas la bonne presse comme il le faudrait.

L'orateur insiste sur la nécessité qu'il y aurait de créer une agence télégraphique catholique capable de faire concurrence à l'Agence Havas, et qui, en même temps, délivrerait des correspondances et des annonces ; il cite ce qui a été tenté à Paris, notamment par le *Nouvelliste de Lyon*, qui y a établi une agence télégraphique fonctionnant parfaitement.

Il finit en prémunissant les catholiques contre le danger de louer leur quatrième page aux agences d'annonces, laissant ainsi la juiverie et la Franc-Maçonnerie envahir les colonnes de leurs journaux.

M. du Trieu de Terdonck signale à l'attention de l'assemblée une des principales causes de l'infériorité de

la presse catholique, savoir que les catholiques s'obstinent à donner la préférence de leurs annonces aux journaux anti-chrétiens.

Il y a des journaux maçonniques qui font pour 200 000 francs et plus d'annonces par an, soit un capital de 4 000 000 de francs et plus ; il a été prouvé que dans ce nombre l'argent des catholiques compte quelquefois pour les deux tiers.

L'orateur réfute les assertions de M. Labrosse à propos de l'impartialité de l'Agence Havas. Il est parfaitement connu, dit-il, que la dite agence est la très humble servante des gouvernements et de la Maçonnerie.

#### LECTURE

devant le Club-Cartier, le 20 décembre 1880.

Par M. G. AMYOT.

[Suite].

Sous le rapport de la colonisation, le syndicat ne saurait être mieux choisi. Il a des ramifications dans les principaux pays d'où l'on peut attendre une vaste émigration. Chaque membre du syndicat va être toute une administration, tout un gouvernement, chargé, dans ses intérêts, de conduire au N. O. les flots de l'émigration étrangère, devenant ainsi de puissants auxiliaires pour le gouvernement de la puissance.

Mais en favorisant ainsi l'émigration, en la centuplant, le syndicat ajoute à la valeur des terres du gouvernement en même temps qu'aux siennes. Les lots sont alternatifs : un mille au syndicat puis un mille au gouvernement. Cet arrangement est préférable à celui de 1874 qui donnait à la compagnie des blocs de terre de 20 milles carrés. L'on conçoit que la vente des terres par le gouvernement et le syndicat sera simultanée, que l'ouverture d'une partie de la région amènera naturellement celle de l'autre.

Les terres du syndicat seront exemptes de toute taxe pendant 20 ans, pourvu qu'elles ne soient pas concédées durant cette période, car dès qu'elles seront concédées, l'exemption cessera. Et si elles ne sont pas concédées au bout de vingt ans, elles deviendront sujettes aux taxes comme celles des particuliers. Peu de compagnies auraient accepté une exemption aussi restreinte, et il faut que le syndicat ait une grande certitude de succès pour s'en être contenté.

Quant au chemin lui-même, il est exempt de taxes à toujours, tout comme s'il appartenait au gouvernement. Il aurait fallu plus que du courage pour dire à une compagnie qui risque des millions afin d'ouvrir notre territoire à la colonisation : "votre position sera pire que celle de nos autres chemins de fer, et l'on vous taxera pour vous donner le droit de rendre service !" Il est bien entendu que l'opposition ayant décidé de critiquer quand même censurera tous les détails.

Mais quand on la voit s'attacher à de pareilles futilités, il y a lieu de se

convaincre que la mesure est excellente.

La meilleure réponse à donner, c'est que les municipalités actuelles, au lieu de songer à taxer les nouveaux chemins de fer, souscrivent des millions pour en obtenir, et qu'en second lieu, si le gouvernement n'accordait pas cette exemption, il lui faudrait accorder un octroi plus fort en argent, aux dépens des vieilles provinces.

Le syndicat devra d'ailleurs obtenir l'approbation du gouverneur en conseil pour la localisation du chemin, et il lui sera permis de construire les embranchements qu'il voudra. Sur ce point, il n'a pas de monopole. Chacun peut concourir, et construire autant d'embranchements qu'il voudra, pourvu que ces embranchements ne soient pas des lignes rivales de la ligne principale, ce qui est prohibé pour 20 ans. Et là encore la période me paraît plus que raisonnable. Remarquons en outre qu'aucun subside n'est accordé pour ces embranchements, destinés pour tant à fortifier le tronc principal. Quant aux taxes du chemin, le gouvernement a pourvu à ce qu'ils ne rapportent pas à la compagnie plus de 10 par cent du capital dépensé. Par là loi des chemins de fer, ce taux est de 15 x 100. On voit que, là encore, le gouvernement a prévu autant que possible tout ce qui concerne l'intérêt public. Il en est de même du télégraphe. Le gouvernement, tout en donnant au syndicat le droit d'en construire un, se réserve le sien qui vaut au-delà d'un million.

L'opposition aussi s'est plainte de ce que le syndicat aurait le droit d'introduire en franchise les rails d'acier, échasses, écrous etc devant servir à la Ire construction du chemin. Objection futile s'il en fut. Les rails d'acier sont actuellement exempts de droits et si le gouvernement construisait lui-même le chemin se payerait-il des droits ?

Le syndicat est substitué au gouvernement ; quelle différence y a-t-il quant au revenu public ? D'ailleurs, comme la si bien dit l'Hon. H. L. Langevin, faut-il s'exposer à une demande de *better-terms* ? Ne vaut-il pas mieux donner au syndicat assez d'avantages et de force pour s'assurer et l'assurer du succès ? Il fait la fortune du pays, et nous ne devons pas exiger qu'il se ruine. Au contraire, il est juste que son contrat lui soit profitable. Et il ne le sera malgré tout qu'en exerçant la plus stricte économie, en déployant beaucoup d'énergie et de sagesse. Nous ne lui donnons que \$78,000,000 pour faire un chemin qui doit coûter, au dire des chefs libéraux, bien au-delà de 100 millions. Et il se charge de l'exploiter à toujours à ses frais.

En outre, toute cette exemption de droits n'est que momentanée. Elle ne comprend pas le matériel roulant, et disparaîtra après la confection du chemin. Et les émigrants qui viendront par milliers, paieront, eux, les droits sur tout ce qu'ils importeront. Le grand intérêt du pays, c'est de trouver dans le pays même un marché. Actuellement le marché est de 4

millions. Le pacifique doublera ce nombre avant longtemps.

L'opposition se plaint aussi de ce qu'aucune ligne rivale ne peut être construite pendant 20 ans. Elle voit là un danger de monopolisation. Elle oublie que le gouvernement a le droit de fixer le maximum des taxes, et que les lignes américaines profiteraient nécessairement, au détriment du pacifique canadien, de l'exagération des taxes imposées par ce dernier.

Somme toute, il me semble que les droits du gouvernement et les obligations du syndicat sont très-considérables.

D'un côté, le gouvernement fixe le maximum des taxes, conserve le contrôle sur les débentures du syndicat, conserve son télégraphe, retient les terres consacrées à la confection du chemin par le parlement, se réserve le droit d'accorder des chartes pour embranchements, reçoit \$1 million de piastres comme garantie de la construction du chemin, garde le droit de choisir les terrains qui devront remplacer ceux octroyés et qui ne seront pas propres à la culture, se fait rembourser des dépenses par lui faites à l'ouest de Winnipeg, etc. D'un autre côté, la compagnie s'engage à construire la partie la plus longue et la plus difficile du chemin, à équiper le chemin, le fournir de matériel roulant à mesure que le chemin sera construit, à l'exploiter à toujours, à mettre entre les mains du gouvernement tout produit de ses débentures excédant ses dépenses actuelles, à organiser et maintenir à ses frais un vaste système d'émigration européenne.

Mais il est dans ce contrat un point vital pour la province. Le Pacifique, tel que construit finalement, va rejoindre le Canada-Central à l'est du lac Nipissingue, et le Canada Central c'est la continuation du chemin de fer Q.M. & O. Québec va être relié par ces chemins au Pacifique, comme il est relié à l'Atlantique par l'Intercolonial. Dès le commencement de la construction, par le syndicat, de la section est, notre province va devenir le fournisseur des milliers d'ouvriers qui vont être employés sur cette section. C'est déjà un marché nouveau et considérable, où les produits de nos fermes vont trouver un écoulement. Ainsi est déjouée la politique de M. Mackenzie de terminer le chemin à 40 milles au sud du lac Népissingue, afin d'éliminer Québec et de diriger le commerce de transit de l'Asie et de la Colombie aux Etats. M. Blake versait des pleurs sur notre sort l'an dernier, disant : voyez, vous ne faites rien pour Québec qui a dépensé \$11 millions pour tendre la main au Pacifique ! Il osait dire cela quand M. Mackenzie avait déclaré en chambre le 31 mars 1876.

"J'ai dit clairement que le gouvernement n'a pas l'intention de construire aucune partie du chemin, du Fort William au Lac Nipissingue."

Il osait parler ainsi quand, au lieu de nous tendre la main, M. Mackenzie dépensait des centaines de milles piastres pour construire l'embranchement

de la Baie Georgienne, afin de détourner de chez nous le commerce de transit et l'attirer chez ses amis américains.

Et, pour mieux nous convaincre de son manque de sincérité, M. Blake se plaint maintenant de ce que le Pacifique va faire une troy large part à la province de Québec.

Laissons ces éternels ennemis du Bas-Canada coger leur frein. Ce sont nos amis qui sont aujourd'hui, et pour longtemps, au pouvoir, à Ottawa, nos vieux généraux qui nous ont si longtemps conduits à la victoire et qui savent donner justice égale.

Nous leur devons ce que nous sommes, et le Bas-Canada a eu raison de leur voter pleine confiance. Nous n'avons en de leurs adversaires que leur et mépris. Aussi ne permettrons-nous jamais, tant que ce sera en notre pouvoir, que la domination tyrannique des MacKenzie et consorts vienne de nouveau nous appauvrir et nous injurier.

Je termine ces notes jetées à la hâte au fil de la plume, et déjà aussi longues qu'incomplètes et diffusées. Je n'ai pas eu le temps de les condenser mais j'ose espérer qu'elles sont conformes aux faits.

En résumé, nous pouvons dire, je crois, que le gouvernement conservateur en assurant la construction du chemin du Pacifique par le syndicat actuel, a fait un acte de haute et saine politique.

Il va consolider l'œuvre de la confédération, en assurer la richesse et la puissance. Il nous rapproche de l'Asie, avec laquelle nous serons avant longtemps en communication directe, commerciale et télégraphique. Il ouvre à la colonisation un territoire immense, attire le capital étranger, contemple la richesse nationale, et fait du Canada, la plus loyale colonie de l'Angleterre, une colonie où le trop plein de la richesse et de la population des vieux pays va se déverser abondamment, cherchant et trouvant accroissement, sécurité et liberté, sous le plus glorieux drapeau du monde entier.

FIN.

OH ! LE BON JUGE DE PAIX ! — On écrit au *Journal de Loir-et-Cher* :

La République a vraiment de singuliers magistrats.

Nous avons pour juge de paix suppléant un cabaretier de notre pays.

Dernièrement il advint que le juge de paix étant absent, le cabaretier dut endosser la toge. Des plaideurs se présentent et exposent leur affaire.

Le cas est embarrassant, et notre homme, qui n'a rien de commun avec Salomon, ne sait comment s'en tirer. Il se gratte l'oreille et réfléchit longtemps, bien longtemps... Tout à coup il relève la tête et parle en ces termes :

— Si nous allions prendre une chopine ?

Et, au grand ébahissement de l'assistance, magistrats et plaideurs vont chopiner.

10000 du COURRIER DU CANADA  
12 Janvier 1881.—No 33

## LE PARDON DU MOINE

Par RAOUL DE NAVERY.

(Suite).

La plus grande salle, transformée en atelier, se couvrait de selles, de baquets, de pains de terre glaise, et Ridalto ne tarda pas à se mettre au travail. Il se levait à l'aube, et, le bauchaïr en main, il travaillait pendant la plus grande partie de la journée. Il n'entreprit pas d'œuvres colossales, soit qu'il crût que le placement de statuette serait plus aisé ; il créa des groupes ravissants représentant des Vierges tenant sur leurs genoux Jésus enfant, des saints dans l'extase de la prière, des martyrs endurant une passion douloureuse. L'inspiration de Ridalto s'imprégnait d'une piété profonde, d'un ardent mysticisme. On devinait, à voir les œuvres sorties de ses mains, que cet homme priait beaucoup et qu'il de-

vait avoir beaucoup pleuré. Les créations de l'artiste, et de l'écrivain, ne sont jamais complètement les filles de son imagination : le cœur les inspire autant que l'intelligence. Nos passions gardent sur nos œuvres plus d'influence que notre génie, et en sont souvent les uniques inspiratrices. Mais qui pouvait savoir quelle source cachée de douleur coulait dans l'âme silencieuse et désolée de Ridalto ?

Comme il l'avait bien annoncé à Milagro, il ne voyait personne. Plongé dans son travail, absorbé dans ses souvenirs, il se suffisait à lui-même. La curiosité de visiter la ville, dont le village de las Cabanas était si voisin, ne lui venait même pas. Il allait de chez lui au Grao, voilà tout. Quelquefois, en regardant les navires balancés par les flots bleus, il se demandait si le bonheur ne serait pas de s'en aller loin, bien loin, dans ces mondes nouveaux qui depuis deux siècles, appartenaient aux Espagnes, et d'y vivre en oubliant les hommes, et oublié d'eux.

Il écrivait aussi, et José s'informait du départ des messagers pour Madrid, leur porta plus d'une fois des missives.

Trois mois s'étaient passés depuis l'arrivée de Ridalto au village de las Cabanas ; il avait vu plus d'une fois passer le vieux Milagro devant les fenêtres, s'arrêter un moment en face du jardin, hésiter comme s'il eût souhaité franchir le seuil de la maison,

et, retenu par un sentiment intraduisible de timidité mêlée de souffrance s'éloigner à pas lents.

Un matin, Milagro passait sous les fenêtres de l'atelier où Ridalto achevait une statuette de bois, qu'il peignait, selon l'usage du temps, avec des délicatesses de miniatures, quand un soudain mouvement de compassion le prit pour ce vieillard délaissé.

—Après tout, pensa-t-il, la justice l'a renvoyé absous du crime dont il fut accusé... Pour tous, cet homme doit être un innocent, et se montrer sévère devient une cruauté... Si quelqu'un a le droit de l'accuser, de le fuir, ce n'est pas moi ! non, ce n'est pas moi !

Et, ouvrant la porte, il appela Milagro.

La glace était rompue.

A partir de ce jour, le vieillard ne manqua pas de venir, chaque après-midi, passer quelques instants dans la Maison-Close. Il admirait le talent de Ridalto. Comme presque tous les Espagnols, il raisonnait bien des choses d'art, et le sculpteur ne tarda pas à trouver dans les causeries de Milagro un repos à ses longs et incessants travaux.

Ce fut le vieillard qui lui indiqua le moyen de vendre ses statuette à des hommes éclairés, généreux. En peu de temps, Ridalto obtint un grand succès ; il eût doublé de moitié si la sauvagerie avec laquelle il refusa

de nouer des relations avec des marchands, des amateurs, ne lui eût donné la réputation d'être un homme insouciant.

Pour se reposer de sculpter des statuette, il se fit apporter des toiles et peignit des scènes d'intérieur, non pas réalistes, mais réelles ; puis des saintes, des vierges, des martyrs d'une incomparable beauté, et auxquelles on ne pouvait reprocher qu'une certaine ressemblance entre elles : elles étaient bien toutes de la même famille, ces créatures terrestres que la foi soulevait jusqu'au ciel.

Les amateurs qui admiraient le plus sincèrement les peintures de Ridalto affirmaient que possédant une grande fécondité de composition l'artiste avait le tort de s'être créé un type de femme auquel se rapportaient tous les autres. Mais ce léger défaut n'empêchait point ses toiles de se vendre un fort bon prix.

L'hiver s'écoula lentement. Le soir, autour du brasero dans lequel se consumaient des noyaux d'olives, Milagro et Ridalto restaient le plus souvent silencieux. Chacun d'eux, sans doute, se repliait sur lui-même ; mais quoiqu'ils ne se parlèrent guère, ils éprouvaient à se trouver ensemble une sorte de soulagement. Jamais Milagro n'adressa une question à Ridalto sur son passé ; jamais ce der-

nier ne tenta de réveiller les souvenirs du vieillard.

Quand les beaux jours revinrent, l'artiste accomtumé au village, au Grao, se décida enfin à remonter la longue avenue d'arbres séculaires que le séparait de Valence.

Vraiment, en voyant les magnifiques campagnes entourant cette ville, on est tenté de donner raison aux poètes qui ont épuisé toutes les louanges pour vanter la *Huerta* si riche, le climat si merveilleux, la beauté si pleine de charme de Valence, qui n'a de rivale que la *Vega* de Grenade.

Lucio Siculo l'appelle "le Miracle de la nature" ; Piralta, le "Paradis terrestre" ; et Mariana "les Champs-Élysées". Rien de plus ravissant, en effet, que cette cité gardant toute l'ampleur d'une grande ville bien qu'elle soit enserrée dans une forte muraille coupée de huit portes monumentales. Les rues étroites, irrégulières peuvent être, semblent un capricieux réseau enlaçant la grande merveille de Valence, sa cathédrale.

Ridalto était trop artiste pour ne pas admirer ce monument, élevé sur les ruines de l'ancienne mosquée. Pour effacer tout souvenir de l'architecture arabe et de sa grâce païenne, le gothique s'épanouissait dans cet édifice. Les époques différentes pendant lesquelles on y avait travaillé

laissent chacune une trace sur le monument, dont chaque assise porte une date différente. Ce fut avec un sentiment de ferveur sincère que Ridalto se prosterna devant l'autel. Le chrétien absorba pendant quelque temps l'homme curieux des choses d'art. Cependant, quand il eut prié, Ridalto se leva, et admira les magnificences de l'autel de marbre serpentin, orné de guirlandes d'or massif.

Le sacristin ouvrit ensuite l'armoire aux reliques et montra à Ridalto, avec le plus grand respect, les reliques les plus rares de toute l'Espagne : la chemise de l'Enfant Jésus, le peigne de la Vierge, le calice dont se servit Notre-Seigneur pendant la Cène enfin le squelette d'un des enfants massacrés par les ordres d'Hérode.

A côté de ces saintes merveilles, il resta longtemps perdu dans le sentiment d'une méditation douloureuse ; quand il quitta la sacristie de la cathédrale, il se sentait plus calme et presque consolé.

Le lendemain, il raconta à Milagro cette promenade, et l'impression qu'elle avait produite sur lui.

—Etes-vous entré, lui demanda le vieillard, dans la chapelle de *San-Salvador* ?

—Non, répondit l'artiste.

(A suivre.)

SOMMAIRE.

France. La presse catholique. Lecture sur le chemin de fer du Pacifique par M. G. Amyot [SUITE ET FIN].

annonces Nouvelles.

A la librairie de St-Roch.—L. Drouin & Frères, Certificat.—A. Armand et autres. On demande au Courrier du Canada. Commission du Havre.—A. H. Verriest. Etienne.—N. Garneau.

CANADA QUEBEC, 12 JANVIER 1881

Echos d'Ottawa

Toutes les affaires courantes de la chambre et des comités sont paralysées; l'attention n'est portée que vers les syndicats que l'on fait surgir de tous côtés.

On dit que le nouveau syndicat qui doit se réunir à Toronto aujourd'hui fera ses offres au gouvernement demain.

Le Gouverneur Général tiendra un lever au Sénat, lundi prochain.

Hier était le soixante et sixième anniversaire de la naissance de Sir John A. MacDonal. A cette occasion un ami a eu la bonne idée de placer un magnifique bouquet sur son pupitre dans la chambre des communes. Plusieurs députés ont félicité Sir John.

Le ministre des chemins de fer a annoncé hier à la Chambre que les recettes de la branche Pembina du Pacifique canadien, pour les onze mois se terminant le 1er décembre dernier, excèdent les dépenses de 57,000 piastres.

Les recettes des autres chemins de fer du gouvernement augmentent tous les jours, et on s'attend que l'année prochaine, les chemins de fer Intercolonial et de l'île du Prince-Édouard montreront un surplus.

D'après un autre rapport présenté par Sir John, il y a dans le Nord-Ouest onze guides pour les terres, qui coûtent par année \$7,243.

On dit que M. Girouard a l'intention de faire présenter au Sénat son bill pour légaliser les mariages entre beau-frère et belle-sœur.

Sir John a déposé sur la table hier la réponse à une motion de M. Blake demandant la production de la correspondance et des ordres en conseil concernant la vente des lots de terre à M. Brasse. Le rapport comprend une lettre de M. Brasse demandant à acheter 100 milles carrés de terres près des Montagnes Rocheuses, et une réponse du colonel Dennis lui faisant savoir que les terres qui lui seraient vendues seraient divisées par lots alternatifs à l'exception de quelques townships réservés pour les écoles et pour la compagnie d'Hudson.

PARLEMENT FEDERAL

Ottawa, 11 janvier 1881.

M. Hackett reprend le débat ajourné sur la question du Pacifique. Il prétend que la construction de ce chemin de fer est une nécessité et que ce n'est pas tant pour la Colombie anglaise que pour maintenir l'influence britannique sur le Pacifique, que l'on doit le construire.

M. Flynn [Richmond] combat les conditions du contrat et il trouve de plus que le gouvernement se presse trop de le faire voter par la chambre.

M. Patterson (Brant) vient après et parle dans le même esprit. M. Royal a parlé ensuite pendant une heure, son discours a été très bien écouté. M. Royal approuve les conditions du contrat. M. Vallée a fait ensuite un très bon discours en faveur du contrat du Pacifique et il

a été suivi par M. Larue qui a combattu ses idées.

M. Bergevin a proposé l'ajournement du débat.

La chambre s'ajourne à 1 h. A. M.

Bureau de Commerce de Montréal

Le bureau de la chambre de Commerce de Montréal vient de publier son rapport pour l'année venant de finir.

D'après ce rapport, les affaires ont augmenté dans une proportion considérable.

Le nombre des navires océaniques qui ont visité le port de Montréal durant la saison de navigation a été de 267 vapeurs et 185 voiliers représentant 535,103 tonneaux; l'augmentation en regard de l'année dernière, a été de 66 navires, représentant 90,529 tonneaux.

Au sujet du chemin de fer du Pacifique, les directeurs du Bureau de Commerce, s'expriment en ces termes:

"L'intérêt que le public manifeste pour cette immense entreprise demanderait de notre part une opinion sur son efficacité. Ce sujet a été et continue à être longuement discuté. Toutefois vos directeurs ont cru rien ne devoir faire qui fut de nature à augmenter les difficultés que le gouvernement a déjà à surmonter pour conclure un contrat qui fait dans le sens des vrais intérêts du pays, devra sans aucun doute rapporter des avantages immenses."

Le recensement

Voici comment un journal s'exprime à propos du recensement qui doit commencer en avril prochain:

"C'est une erreur assez répandue dans notre population de croire que l'on peut s'abstenir de répondre aux interrogations, ou déguiser les faits à ceux chargés de faire le dénombrement des familles. Beaucoup de personnes s'imaginent être menacées d'un danger réel en voyant s'introduire dans leurs domiciles les employés du gouvernement pour se renseigner sur leur état, leurs biens, leur négoce, etc.

En cela il n'y a certainement pas indice même de danger. C'est un acte bien inoffensif, puisqu'il ne s'agit que de constater les progrès que nous avons faits depuis dix ans, d'examiner nos ressources, de connaître nos richesses, de savoir si nous avons augmenté ou décréu en population."

Lundi matin, à la basilique d'Ottawa, a été célébré le mariage de Pascal Louis Vincelas Taché, éc. r., avec Mlle Henriette Taché, fille du Dr J. C. Taché, député-ministre de l'Agriculture. Mgr d'Ottawa, et Mgr Taché, oncle des conjoints, ont béni l'union des nouveaux époux. Leurs Grands parents étaient accompagnés d'un nombreux clergé. Une cinquantaine de personnes assistaient à la cérémonie. En l'absence du Dr J. C. Taché, actuellement à Washington en mission officielle, M. J. C. Taché, jr., servait de père à la mariée. L'heureux couple est parti aussitôt après le déjeuner pour Kamouraska. Puis-ent-ils toujours être heureux

Correspondance

Monsieur le Rédacteur, Ayant parcouru les principales parties du comté de Gaspé, je crois devoir dire publiquement que l'Hon. Ministre des Terres de la Couronne est maintenant tout puissant dans le Comté qu'il représente. On a tant discuté depuis quelques temps l'acte de l'Hon. Premier de la Province de Québec! Cet acte qui tend à la coalition des deux partis en lutte dans la Province, et qui a appelé autour de lui tant de champions politiques, qu'il est presque inutile pour moi d'y mêler ma faible voix.

Fortement admirateur du parti au pouvoir, et qui, dans le comté de Gaspé, accorde ses suffrages à l'Hon. Commissaire des Terres de la Couronne, je crois devoir dire que je parle au nom de la nationalité Canadienne-Française, lorsque je proclame hautement le dévouement inaltérable, et disons-le, sans préjugé, de l'Hon. Ministre qui représente le comté de Gaspé.

Il n'y a qu'une voix, que cette voix soit libérale ou conservatrice, pour acclamer l'honorable député de Gaspé. Les deux camps, je crois pouvoir le dire, n'en forment réellement qu'un seul, et cela grâce à la position prise par l'hon. E. J. Flynn, dans le ministère de la province. Combien de libéraux et combien de conservateurs ai-je vus qui m'ont dit: Maintenant le comté de Gaspé est lié en une seule cause, celle de l'hon. commissaire des terres de la Couronne. Nous voulons la paix, non seulement dans le comté, mais dans toute la province de

Québec; et cette paix, nous nous glorifions de la proclamer, l'honorable Flynn a contribué pour la plus grande part à l'établir au milieu de nous.

GERMAIN.

EUROPE

FRANCE. Paris, 11 janvier 1881.—La Porte et la Grèce ne paraissent pas vouloir accepter l'arbitrage européen dans les conditions où il a été proposé, les négociations se poursuivent sur ce sujet.

ANGLETERRE. Londres, 11 janvier 1881.—Les Boers inquiètent la frontière de Natal: ils ont été repoussés de Bankerstrom, qu'ils avaient attaqué.

Dans la Chambre des Lords, lord Beaconsfield a fait un long discours critiquant la politique étrangère du gouvernement, et condamnant l'inaction des autorités relativement à l'agitation irlandaise.

Dans la Chambre des Communes, M. Parnell a demandé la formation d'un comité pour s'enquérir des prétendus "outrages" commis en Irlande. On a dû commencer vendredi le débat sur l'adresse. M. Gladstone a l'intention d'employer tous les jours de la session à la discussion des mesures du gouvernement.

Sir Alexander Galt assistait officiellement à l'ouverture du Parlement Anglais dans la galerie des ambassadeurs.

La fièvre sévit dans le comté d'Armagh (Irlande).

Mille hommes de troupes se sont embarqués à Wolwich pour la colonie du Cap.

La navigation de la mer Baltique est close par suite des glaces.

Le syndicat formé l'été dernier, à Calcutta, pour le commerce du thé indien dans l'Australie, a résolu d'étendre ses opérations aux Etats-Unis et au Canada.

La prolongation de la vie

Il y a quelques années le gouvernement français adressait une circulaire aux préfets, leur demandant d'établir des enquêtes pour rechercher les conditions favorables à la longévité. Les réponses des différents districts ont été unanimes à dire que les éléments nécessaires pour une longue vie, sont: une grande sobriété, un travail régulier et principalement au grand air, un léger exercice journalier, le lever à bonne heure, le support avec courage des malheurs, un exercice modéré de l'imagination, et la vie de famille. L'influence du mariage sur la prolongation de la vie est admise partout.

Les préfets, dans leurs réponses, admettaient aussi l'hérédité comme une cause fréquente ainsi que l'influence du climat; cette dernière cause ne doit pas faire mettre de côté les autres raisons mentionnées plus haut, mais toutes choses égales d'ailleurs, il paraîtrait que les contrées du sud sont moins favorables à la longévité que les climats du nord.

Petites nouvelles

NOUVEAU CHASSE-NEIGE.—Nous avons assisté hier à une expérience d'un nouveau modèle de charrie pour chasser la neige devant les convois de chemins de fer. M. J. B. Parent, l'inventeur de cette nouvelle charrie, a résolu le problème pour chasser la neige avec facilité devant les convois de chemin de fer.

La nouvelle charrie fait l'office de la pelle: elle ne refuse pas, ne presse pas la neige comme les charries en usage maintenant, lesquelles très souvent ne peuvent passer à travers quatre ou cinq pieds de neige, mais elle la soulève, la coupe et la rejette de chaque côté de la voie avec une telle facilité que nous n'hésitions pas à dire que la nouvelle charrie passera aisément à travers 7 et 8 pieds de neige. L'expérience à laquelle nous avons assisté hier a été faite sur un petit modèle mais la charrie pour metre devant les chars aura 24 pieds de longueur et 9 pieds de hauteur. L'avant de la charrie consiste en une pelle de deux pieds de longueur sur toute la largeur de la charrie. En arrière de la pelle il y a un immense couteau qui va en élargissant et fait l'office de diviser et rejeter la neige de chaque côté de la voie. Avec cette charrie plus de retard par la neige.

Nous avons aussi eu occasion de voir les couplets à ressort brevétés, dont M. Parent est l'inventeur. Avec ces couplets il n'est plus besoin, pour tenir les portes fermées, de pesée, poulies, cordes et ressorts, choses qui sont souvent en désordre et nécessitent des travaux continus. Le couplet breveté remplace toutes ces choses. Il a l'avantage de l'économie et de la durée. Nous avons confiance que le gouvernement fédéral et local fera l'essai de ces inventions de M. Parent et les adoptera au plus vite.

AVERTISSEMENT AUX CONSEILS MUNICIPAUX.—Il sera du devoir du Secrétaire Trésorier de chaque municipalité de conserver en liasse les numéros de la Gazette Officielle qui leur seront adressés, et d'en donner communication à demandeur aux électeurs municipaux de la localité.

ALMANACH DES CAMPAGNES.—Nous accusons réception de l'Almanach des Campagnes de la Province de Québec, fait par un campagnard, et publié par la librairie Kérouack, St-Hyacinthe. Cet almanach contient une foule de renseignements utiles pour les cultivateurs; nos remerciements pour l'envoi d'une copie.

NOUVEAUX CONTRATS.—La maison Carrier, Lainé & Cie, de Lévis, construit en ce moment une machine à vapeur qui sera placée dans la nouvelle fabrique de cartouches. MM. Carrier, Lainé & Cie., fabriquent aussi différentes machines pour le chemin de fer du Nord.

HEUREUSE FORTUNE.—M. Thomas Ross, d'Ottawa, vient d'hériter de \$250,000 par la mort d'un cousin dans le comté Westchester, N.-Y.

ELECTION MUNICIPALE.—MM. Marcel Rochette, W. Jolicœur and D. Vézina, ont été élus conseillers pour la municipalité de St-Sauveur. L'élection du maire n'est pas encore faite.

LECTURE.—Devant le Club-Cartier, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, par M. G. Amyot,—voir 1re page.

PÉNIBLE ACCIDENT.—M. Laurent Godbout, fils, pilote, a été la victime d'un pénible accident. M. Godbout avait quelques amis à veiller chez lui à St-Jean, Ile d'Orléans, et voulut dans le cours de la veillée faire partir quelques fusées. Voici comment le Nouvelliste raconte l'accident:

La première fusée qu'il alluma partit en produisant une détonation très violente et de beaucoup plus forte, au dire d'un témoin oculaire de l'accident, qu'une décharge de coup de fusil.

Puis la fusée vint éclater tout à coup à quelques pieds au-dessus de la tête de M. Godbout.

Quelques secondes après on vit la victime de ce coup inattendu comme prise de vertige tourner sur elle-même à deux ou trois reprises et s'affaisser subitement. On crut à une mort instantanée.

Une lettre reçue en ville hier matin nous apprend que M. Godbout a eu les deux oreilles emportées par la décharge de la fusée et qu'en combattant il a eu le malheur de se casser une jambe.

L'amputation est, dit-on, devenue nécessaire.

On craint même que grâce à l'énergie produite par la violence du choc la victime ne puisse y résister.

L'INCENDIE D'AVANT HIER.—LES PROPRIÉTÉS incendiées appartenant à MM. Jos. L'Héroult et McLaughlin, occupées par MM. Côté, épiciers, Cloutier, cordonnier, Alain marchand de fer, Martel, barbier, et Marcoux, boucher.

M. Cloutier n'a eu que juste le temps de se sauver avec sa famille. Tout son mobilier a été incendié. Pas d'assurance. Les magasins de M. M. Côté et Alain sont assurés. M. L'Héroult n'a qu'une légère assurance sur sa propriété.

M. Maxime L'Héroult, frère du premier, et propriétaire, n'est pas assuré. Nous voulons aujourd'hui rectifier une erreur involontaire qui s'est glissée hier dans notre compte rendu de cet incendie. Au lieu de l'ex-maire Murphy 8 mai 1872, il faut lire l'ex-maire Chambers, 8 mai 1878.

L'ONGUENT DE HOLLOWAY.—De quelque côté que vous tourniez vos pas, vous entendrez partout vanter l'onguent de Holloway. Pour toutes sortes de maladies externes c'est un remède infaillible; pour les maux de jambes causés par des accidents il est sans pareil. Dans les cas de corysèle, goutte, rhumatisme, l'onguent de Holloway est un grand secours parce qu'il diminue l'inflammation, rafraîchit le sang, adoucit les nerfs, rétablit la circulation et chasse les impuretés. Cet onguent devrait être dans chaque famille. Il guérirait ces nombreuses maladies de la peau auxquelles sont sujettes les enfants et qui deviennent plus dangereuses avec l'âge.

FAITS DIVERS

MONTREAL, 11 janvier 1881.—Les funérailles de l'honorable juge Dunkin ont eu lieu ce matin.

Une maison dans la rue Sherbrooke a été vendue à l'encan pour la somme de \$8,500.

M. Duncan McIntyre s'est retiré de la maison McIntyre, French & Cie, et ne s'occupera plus désormais que des affaires du chemin de fer du Pacifique. C'est lui-même qui a payé les \$80,000 pour l'édifice de la Banque Consolidée devant servir de bureaux pour le syndicat.

Le marché à la Bourse était ferme. Les parts de la Banque de Montréal ont monté de 2 0/0 dans la matinée, mais sont tombées dans l'après-midi aux mêmes prix d'hier.

L'express qui est parti de Montréal samedi matin est venu frapper une voiture qui tentait de traverser la voie à Iroquois. Le cheval fut lancé à quinze pieds dans une direction, pendant que les deux occupants étaient rejetés violemment dans une autre. L'un d'eux, nommé Collison, est mort peu de temps après, l'autre s'en retirera avec des blessures graves mais non mortelles.

Robert John Macdonald, cultivateur de Lachine, a été ramassé ivre-mort dans la rue des Seigneurs, et rendu complètement insensible par le froid et la boisson. Transporté à la station, les soins d'un médecin furent requis, mais ce ne fut qu'après bien des efforts qu'on réussit à le rappeler à la vie.

On a abandonné l'idée de mettre à flot la berge Aue, coulée à fond dans le port à la fermeture de la navigation.

M. Casimir Saint-Jacques, entrepreneur, poursuit le village Saint-Gabriel en dommage, pour un montant de \$6,000. M. Saint-Jacques allègue que la municipalité a agi illégalement en donnant à MM. Berger et Béique le contrat pour la construction de l'aqueduc, et en refusant sa soumission qui était la plus basse.

Michel Bouthillier, qui a inauguré l'année en rouant sa femme de coups, la mordant au bras, lui fai-

sant une profonde blessure au front, et la traînant par les cheveux, a comparu hier matin devant le recorder, qui l'a condamné à six mois d'emprisonnement, à \$100 d'amende et à six autres mois au cas de non-paiement. Bouthillier n'en est pas à sa première offense de ce genre; il a déjà passé trois mois en prison pour voies de faits sur son épouse, il y a trois ans.

HALIFAX, 11 janvier 1881.—Un incendie vient de détruire à Richmond six maisons connues sous le nom de Bloc Casey, dans lesquelles étaient 13 locataires. Il faisait un fort vent de Sud-Est, et les pompiers ont eu beaucoup de difficultés à se rendre maîtres de l'incendie.

Mgr l'Archevêque Hannan, est arrivé à Saint-Jean de Terre-Neuve, sur le steamer Hibernian, et a été reçu au quai par une grande foule de personnes venues pour le saluer avant son départ pour l'Angleterre.

M. le Chanoine Power a été nommé administrateur du diocèse durant l'absence de Mgr Hannan.

"LE NEW-YORK HERALD."—Le plus célèbre des journalistes américains est à Paris. C'est M. James G. Bennett.

Le New-York Herald, sous l'habile direction de M. Bennett, tire maintenant à deux cent mille exemplaires et rapporte annuellement un bénéfice net de trois millions de francs (500 000 piastres).

Ce que ce succès représente d'énergie, de persévérance et d'intelligence on ne peut s'en faire une idée qu'en voyant la vie d'activité dévorante menée par son directeur.

Grâce à un fil télégraphique spécial qu'il loue à la journée, au mois ou à l'année, selon ses besoins, il est en communication quotidienne avec sa rédaction à New-York, dans quelque partie de l'Europe qu'il puisse se trouver.

Le journal entier, du reste, est fait à l'électricité. Les rédacteurs qui habitent New-York ont tous un fil reliant leurs appartements particuliers avec le bureau du secrétaire de la rédaction. Les reporters, petits ou grands, ont tous ordre de télégraphier tout ce qu'ils apprennent, qu'ils soient dans une rue voisine ou au fin fond de la Russie.

LE TUNNEL DE L'HUDSON.—Trois équipes de 25 ouvriers chacune, se succédant de 8 en 8 heures, continuant à travailler jour et nuit à ce tunnel, qui avance en moyenne de 4 pieds par jour. On assure que les précautions adoptées depuis la reprise des travaux, et particulièrement les deux écluses à air, rendent presque impossible la répétition d'une catastrophe comme celle de juillet dernier.

Ces écluses à air, construites en fer de chaudière, ressemblent à d'énormes barils et sont pourvues d'une porte à chaque extrémité. Elles servent de passage pour entrer dans le tunnel ou en sortir. Il faut toujours qu'une des portes soit fermée avant d'ouvrir l'autre, car si elles étaient ouvertes à la fois l'air comprimé s'échapperait du tunnel, où l'on entreprend une pression de deux atmosphères.

La température y est de 70 degrés au-dessus de zéro presque invariablement, et quelque soit la température extérieure. On répète que le creusement du côté de New-York, au pied de Morton street, près de la jetée 42, commencera dès que les commissaires des docks le permettront. Du pied de Morton street à Broadway, l'itinéraire souterrain n'est pas encore décidé; on sait seulement qu'il suivra Blecker street, ou la troisième rue, ou la quatrième. La compagnie espère que le tunnel sera terminé dans trois ans d'ici.

INVENTION FONTAINE.—On écrit de Patterson, N. J., qu'on a dernièrement fait l'essai en cette ville d'une locomotive construite par un modèle tout nouveau et qui, par sa supériorité est appelée à supplanter toutes celles dont on se sert aujourd'hui.

Le trait caractéristique de cette machine consiste en ce que le pouvoir moteur n'agit pas directement sur les roues qui reposent sur les rails, mais bien sur d'autres roues placées au-dessus de la chaudière auxquelles se tiennent par un engrenage celles qui reposent sur la voie ferrée. Cette locomotive fait sans difficulté son mille en 48 secondes. Elle porte le nom de son inventeur, M. Eugène Fontaine.

Cer dernier est un Canadien-français. Né près de Québec, il se rendit jeune encore aux Etats-Unis où il occupa une position des plus honorables. Il est aujourd'hui âgé de 46 ans.

SUICIDE.—M. Cornwall Henwood, sujet anglais, habitant l'île de St. Christophe, où il possédait d'importantes plantations, est arrivé depuis quelques semaines aux Etats-Unis avec l'objet d'intéresser des capitalistes de ce pays dans l'exploitation d'une mine de soufre, s'est coupé le cou avec un rasoir dans la chambre qu'il occupait à l'hôtel Pierrepont, à Brooklyn. Samedi matin, un servante est allée l'appeler pour déjeuner et a trouvé son corps étendu dans le lit plein de sang. Un agenda, sur lequel le défunt inscrivait jour par jour ce qu'il faisait, ne contenait

aucune allusion à une intention de suicide. La raison pour laquelle il s'est donné la mort est inimaginable, à moins de supposer que quelques accès de fièvre intermittente, qu'il avait ressentis ces derniers jours, ne l'eussent dégoûté de la vie.

ORÉLIE-ANTOINE.—Le défunt roi d'Araucanie va avoir un monument, tout comme un homme illustre.

Un des admirateurs d'Orélie-Antoine, M. Laviadie, a pris soin de faire édifier une pierre funéraire au pauvre monarque. Orélie Ier, on se le rappelle, mourut, il y a deux ans, à l'hôpital de Bordeaux.

L'OBÉLISQUE.—L'Aiguille de Cléopâtre est maintenant arrivée à l'endroit du Central Park où elle doit être dressée. Il a fallu quatre-vingt-dix jours pour la transporter de ce point du quai où elle avait été débarquée. Les préparatifs de l'érection commenceront aujourd'hui, si le froid n'est pas trop rigoureux, et seront poursuivis jusqu'à l'achèvement de l'opération. La période de temps qu'il faudra pour l'accomplir dépendra en grande partie de la température. En attendant que l'obélisque soit debout, des milliers de curieux vont le visiter dans sa position actuelle.

LA RAGE DU MAL.—Une tentative criminelle inexplicable vient d'avoir lieu sur la ligne du Grand Central, de Hérenthals à Aerschot (Belgique).

Au hameau de Veldhoven, de stupides malfaiteurs avaient placé un rail en travers de la voie ferrée.

C'est le train de voyageurs partant de Hérenthals à 5 h. 43 qui avait été visé par les brigands.

Vers 5 h. 50 le convoi arriva à toute vapeur; le machiniste éprouva un choc sec, puis plus rien; le train continuait à filer à toute vitesse, sans encombre; le rail avait été coupé net à la largeur de la voie par les roues de devant de la locomotive.

La gendarmerie fait les recherches les plus actives pour découvrir les coupables.

RECETTES.—Moyen pour faire du bon café.—Après avoir soigneusement grillé les grains jusqu'à un brun clair, il faut, si l'on ne doit pas en faire usage immédiatement, les saupoudrer lorsqu'ils sont encore brûlants, avec du sucre en poudre, une demi once environ par livre de café. Ce sucre se caramélise autour du grain, et lui conserve son arôme.

Pour préparer le café, le fameux chimiste Justus Liebig, prend le moyen suivant, qui participe de l'effusion et de la coction: Les grains étant moulus un peu grossièrement au moment de les employer, on jette dans l'eau la poudre, on porte l'eau à l'ébullition, on laisse cuire pendant cinq à six minutes et on sert chaud. Il ne faut pas filtrer. La liqueur ainsi préparée est toujours trouble, ce qui provient non de la poudre restée en suspension, mais d'une matière grasse, analogue au beurre, dont le café en grains contient environ 12 par 100 de son poids.

Variétés

NE JETEZ PAS LES VIEILLES CHEMISES

Il y a quelques années, le docteur Pepper, chimiste anglais, dans une série de conférences populaires sur la chimie, annonça notamment à ses auditeurs qu'il venait de faire deux livres et demie de sucre avec de vieilles chemises.

Le fait parut inadmissible; rien n'était plus vrai cependant.

Le sucre de vieux chiffons n'est plus, comme alors, une curiosité, et il se fabrique actuellement sur une grande échelle.

Une manufacture vient de s'établir en Allemagne, et y fonctionne très régulièrement.

Il faut savoir que les fibres végétales, et tout le squelette des plantes, sont constitués par une substance nommée cellulose, avec laquelle on fabrique les tissus de chanvre, de lin et de coton, ainsi que le papier.

La cellulose est elle-même formée de carbone et d'eau (oxygène et hydrogène), combinés dans des conditions spéciales. Elle est presque pure dans le coton, le papier, le vieux linge, et toutes les fibres végétales qui ont subi de nombreux lavages.

Si l'on verse de l'acide sulfurique (huile de vitriol) dans un vase contenant de la charpie, il se forme une matière noire et gommeuse. Au bout de 24 heures, on ajoute de la craie en poudre de manière à saturer l'huile de vitriol et à former du plâtre. Alors on filtre à travers du noir animal en grains, et l'on fait évaporer par la chaleur.

Le liquide ainsi obtenu est de la glucose ou sucre d'amidon, substance qui est formée de carbone et d'eau; comme la cellulose, mais avec un peu plus d'eau (18 en plus).

La glucose existe à l'état naturel à la surface de divers fruits secs, comme les figues, les pruneaux, les raisins; on la trouve en quantité dans



CHEMIN DE FER C. M. O. & O. CHANGEMENTS D'HEURES. A PARTIR DE JEUDI 23 DECEMBRE 1880. Les trains partiront comme suit:

Table with 3 columns: MIXTE, MALLE, EXPRESS. Rows list train routes like 'Départ de Hochelaga pour Ottawa' and 'Arrivée à Québec'.

[Trains Locaux entre Aylmer.] Les trains quittent la Gare du Mile-End, sept minutes plus tard. Sur tous les Trains pour Passager il y a des magnifiques Chars Palais et des Chars Doroitons élégants sur les Trains de Nuit.

Bureau général, 13, Pincas d'Armes. BUREAUX DES BILLETS: 13, Place d'Armes, MONTREAL.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL. 1880 Arrangements d'hiver-1880. Le et après LUNDI, le 29 NOVEMBRE, les trains marcheront tous les jours, les dimanches exceptés comme suit:

Table with 3 columns: Train, Heure de départ, Heure d'arrivée. Lists routes like 'Train d'Express pour Halifax et St. Jean'.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown.

Traverse du Grand-Tronc. Le temps et la glace le permettant. Il y aura des voyages intermédiaires pour le fret.

AGENTS-VOYAGEURS DEMANDÉS. Beaucoup d'argent à gagner. ON demande immédiatement quatre Agents-Voyageurs franco-canadiens pour la vente d'un objet religieux spécial.

GRATIFICATIONS LIBERALES. Pour plus amples informations, s'adresser à M. J. B. S. D., [P. O. Boite 1012], Ottawa.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DES TEMPS MODERNES.



Les Pilules et ONGUENT HOLLOWAY.

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du Foie, de l'Estomac, des Reins et des Boudins.

L'ONGUENT est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

AVERTISSEMENT.—Je n'ai pas d'argent aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays.

CADEAUX DU JOUR DE L'AN. Le soussigné profite de l'approche des fêtes pour rappeler à ses pratiques et au public en général qu'il possède dans son établissement une grande variété d'objets pouvant être offerts en cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

CADEAUX DU JOUR DE L'AN. Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown.

CADEAUX! Cadeaux! NOUS tenons à informer le public qu'à l'occasion des fêtes de NOËL et du JOUR DE L'AN nous avons importé des différents pays du monde une quantité d'objets d'art, tels que:

CADEAUX! Cadeaux! Vases à Bouquets, Chandeliers, Statues, Pots à l'Eau, Corbeilles et Eperges en Argent, ainsi qu'un magnifique assortiment de Coutellerie.

Fabrique de Meubles Pimodan Langlois, 209, RUE ET FAUBOURG ST-JEAN QUEBEC. Meubles de Ménages, assortiment complet, Meubles de Salon, de Salle et Chambre à Coucher, etc.

David Ouellet, ARCHITECTE. BUREAUX ET ATELIERS: 85, RUE D'ANGUILLONS. SPECIALITE de plans et surveillance de construction d'églises, de presbytères, de communautés religieuses, exécutions d'ouvrages d'architecture de toutes sortes.

POURRUBS! POURRUBS! Medailles et Diplomes d'honneur POUR LES Pelletteries les mieux manufacturées. J. B. LALIBERTE, 124 et 126, RUE ST. JOSEPH, ST-ROCH.

DANS cette région du globe que nous habitons, où le climat est si rigoureux, il nous faut aller chercher aux approches de l'hiver, chez nos industriels, les fourrures propres à nous protéger contre le froid.

POUR LES DAMES: Nouvelles garnitures de Manteaux, de Russie, de Paris et des Etats-Unis. Patrons les plus nouveaux de manteaux en soie.

POUR LES MESSIEURS: Capots Castor Naturel, Capots Castor Piqué, Capots Agneau de Perse, Capots de Loup de la Mer du Sud, Capots Loure Naturelle, Capots Loure Piquée, Capots Chats Sauvages, Capots Loup Sibérien, Capots Loups Astracain, Capots Boule.

Coryzine Pion, Onguent Valpeau, Pilules Hépatiques. LA Coryzine Pion est sous la forme d'une poudre blanche d'un arôme agréable efficace quand on l'emploie pour guérir le Rhume du Cerveau (Coryza) elle doit être prise comme du tabac.

LEGER BROUSSEAU, Prop. du Courrier du Canada. Demandez des circulaires. Québec, 27 novembre 1879. 900

Poisson! Poisson! 100 BARILS MORUE No 1, 100 MORUE No 2, 100 GRANDE MORUE. Morue en Drafts. HARENG LABRADOR No 1, HARENG No 2, SAUMON, TRUITE, ANGUILLES, ETC.

J. B. Renaud & Cie, 72 A 82, RUE ST-PAUL. Huile de Loup Marin, Huile de Morue. Tapis! Tapis! BRUXELLES, TAPISSERIE, IMPERIAL, ECOSSAIS, UNION, COCOA.

Presentes de Noel ET DU JOUR DE L'AN. R. MORGAN, Marchand de Musique, Désire attirer l'attention du public sur un assortiment d'effets nouvellement reçus [six caisses] que ceux qui désirent faire un présent à leurs amis pourront acheter à très bas prix.

LOUIS GENEST, ARTISTE, Peintre-Décorateur. INFORME le clergé et le public en général qu'il a transporté son atelier dans un local beaucoup plus grand, construit dernièrement sur le terrain de l'ancien cimetière, portant le No. 300, RUE ST. JOSEPH, près de la congrégation, St. Roch.

IMPORTATIONS! 1880-AUTOMNE-1880. Jos. Hamel & Freres, 58, Rue Sous-le-Fort. DRAPS DE MOSCOU, DRAPS DE CASTOR, DRAPS DOUBLE FOULES, DRAPS MOTTONES, DRAPS MATELASSES, DRAPS DE PILOTE.

DRAPS DE MOSCOU, DRAPS DE CASTOR, DRAPS DOUBLE FOULES, DRAPS MOTTONES, DRAPS MATELASSES, DRAPS DE PILOTE. SERGES NOIRES, etc., etc.

TISSUS DE LAINE D'ECOSSE, DOUBLE ET SIMPLE largeur. TISSUS DE LAINE CANADIENS (NOUVEAUTES), NOUVEAUX TISSUS DE LAINE (POUR ULSTERS), ETOFFES NOUVELLES POUR MANTEAUX DE DAMES, VELOURS DE SOIE POUR MANTEAUX DE DAMES.

SOIES GROS GRAIN, NOIRES ET DE COULEURS, VELVETINES NOIRES ET DE COULEURS, SATINS NOIRES ET DE COULEURS, PLUCHES DE SOIES DE COULEURS, FRANGES DE SOIE NOIRE ET DE COULEURS.

Grand assortiment DE Plumes, Fleurs, Rubans, Mousselines tuyautes (frillings), etc., etc. MERINO noir et de couleurs, THIBET CLOTH, VICTORIA CORD, ALPACA, CREPES DE COURTAULD.

NOUVELLES ETOFFES A ROBES, NOUVELLES ETOFFES (dernier goût) pour costumes, PARAMATA A SOUTANE, CEINTURES DE PRETRES, Grand assortiment de Couvertures BLANCHES et GRISSES, NOUVELLES COUVERTURES DE VOITURES (Wrappers).

Tapis! Tapis! BRUXELLES, TAPISSERIE, IMPERIAL, ECOSSAIS, UNION, COCOA. TAPIS pour ESCALIER, TOILES do pour Tapis (Crumb-Cloth) RIDEAUX, DAMAS DE SOIE, REPP do DAMAS DE LAINE, REPP do POINT A RIDEAUX (au patron et à la vergée), MOUSSELINE A RIDEAUX, FRANGES do CORNICHERS, POLES, etc., etc., etc.

NATTES, KIDDERMINSTER, TAPISSERIE, COCOA, CAOUTCHOUC. CE JOURNAL peut être trouvé sur l'annonce de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE., (10, rue Spruce) où l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York.

CE JOURNAL peut être trouvé sur l'annonce de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE., (10, rue Spruce) où l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York.

LIGNE ALLAN. Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallets CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS. 80-81-Arrangement d'River-80-81.

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de première classe suivants, battant sur le Clyde, à double enfil. PARISIEN.....5400 Lt. Dutton, R N R SARDINIAN.....4200 Lt. Dutton, R N R POLYNESIAN.....4200 Lt. Smith, R N R SARMATIAN.....3600 Lt. Brown, SARMATIAN.....3600 Lt. Barclay PRUSSIAN.....3000 Lt. Ritchie, MORAVIAN.....2650 Lt. Graham, PERUVIAN.....2600 Lt. Watts, CASPIAN.....2400 Lt. Pook, HIBERNIAN.....3400 Lt. Archer, R N R NOVA SCOTIA.....3300 Lt. Archer, R N R AUSTRIAN.....2700 Lt. Wylie, NESTORIAN.....2700 Lt. Wallace, MANITOBIAN.....3150 Lt. Home, CANADIAN.....2600 Lt. J. Miller, CORINTHIAN.....2000 Lt. J. Scott, PHOENICIAN.....2600 Lt. Menzies, WALDENSIAN.....2300 Lt. Stephens, LUCERNE.....2800 Lt. Kerr, ACADIAN.....1350 Lt. Cabel, NEWFOUNDLAND.....1500 Lt. Mylius.

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL. (Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS, et de BOSTON chaque MERCREDI, et de HALIFAX chaque SAMEDI, arrivant à Loch Foyle pour recevoir à bord et débarquer les Mallets et les Passagers allant en Irlande et en Ecosse ou en venant) partiront comme suit:

De Halifax: SARDINIAN.....Samedi, 1 Janvier. HIBERNIAN.....8. POLYNESIAN.....15. MORAVIAN.....22. SARMATIAN.....29. CIRCASSIAN.....5 Février. Prix du Passage de la Pointe-Lévis: Cabine.....\$67, \$77 et \$87. Suivant les accommodements. Intermédiaire.....\$45.00. Entrepont.....31.00.

LES STEAMERS DE LA LIGNE DE GLASGOW. Durant la saison de navigation d'hiver un vapeur partira chaque semaine de GLASGOW pour BOSTON [via Halifax s'il y a lieu], et chaque semaine de BOSTON directement pour GLASGOW.

LE MEILLEUR JOURNAL! ESSAYEZ-LE! Splendide Illustré. 36e année. LE "SCIENTIFIC AMERICAN" est un journal hebdomadaire de première classe très bien imprimé, contient 16 pages de matières à lire, et de gravures nombreuses, représentant les inventions les plus nouvelles dans les arts et les sciences; sur ce journal sont publiés des articles intéressants et pratiques, sur l'agriculture, l'horticulture, progrès médicaux, science sociale, histoire naturelle, géologie, astronomie, etc., etc.

BREVETS. En rapport avec le "Scientific American" Messieurs Munn & Co., sont sollicités pour brevets d'invention pour les Etats-Unis et l'étranger; ils ont 35 années d'expérience dans ce genre d'affaires et ils ont maintenant le plus grand établissement dans le monde. Les brevets sont obtenus aux meilleurs termes. Une note spéciale est insérée dans le SCIENTIFIC AMERICAN de toutes inventions brevetées par le concours de cette agence, le lieu de la demeure et le nom du porteur du brevet est aussi donné. Par suite de l'immense circulation ainsi donnée, l'attention publique est attirée sur les mérites du nouveau brevet, et les ventes ou la connaissance sont favorisées.

TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous.....15 centes. Pour chaque insertion subséquente.....12 " Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centes par ligne pour la première insertion, et de 5 centes pour les insertions subséquentes. Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à Leger Brousseau, Éditeur-Propriétaire, Du N. E. D'ONNE, rédacteur en chef, FLAVIEN MOFFET, assist. rédacteur, AUGUSTE MICHEL, pour la partie européenne.

LEGER BROUSSEAU. IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU. Éditeur-Propriétaire, No 9, Rue Buade, H. V., Québec.

J. & W. REID, FABRIQUANTS DE PAPIER. PAPETERIE DE LORETTE FABRIQUENT. le feutre pour toiture, lambrisage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

Fetes de Noel ET DU Jour de l'An. Tapis, Prelarts, Rideaux. Tapis Bruxelles, Tapis Tapestry, Tapis Impérial, Tapis Ecossois, Tapis Union, Tapis Tapestry et Laine pour escalier, Tapis de Manille, Tapis (real Napier), Tapis de Cocoa.

ASSORTIMENT DE CRETONNES, CONDITIONS FACILES, ESCOMPTE AU COMPTANT. J. Hamel & Freres, 58, RUE SOUS-LE-FORT, 58, BASSE-VILLE. Québec, 20 décembre 1880.

Demande d'emploi. UN ORGANISTE, pouvant enseigner la musique vocale, demande une place, à Québec ou aux environs. S'adresser au Bureau du Courrier du Canada. Québec, 8 avril 1880. 1013

CONDITIONS -DU- Courrier du Canada. Prix de l'Abonnement EDITION QUOTIDIENNE. CANADA: Un an.....\$6.00, Six mois.....3.00, Trois mois.....1.50. ANGLETERRE: Un an.....25s. Six mois.....12s. Trois mois.....6s. FRANCE: Un an.....60 Francs. Six mois.....30. Trois mois.....15.

TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous.....15 centes. Pour chaque insertion subséquente.....12 " Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centes par ligne pour la première insertion, et de 5 centes pour les insertions subséquentes. Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à Leger Brousseau, Éditeur-Propriétaire, Du N. E. D'ONNE, rédacteur en chef, FLAVIEN MOFFET, assist. rédacteur, AUGUSTE MICHEL, pour la partie européenne.

LEGER BROUSSEAU. IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU. Éditeur-Propriétaire, No 9, Rue Buade, H. V., Québec.

LEGER BROUSSEAU. IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU. Éditeur-Propriétaire, No 9, Rue Buade, H. V., Québec.

LEGER BROUSSEAU. IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU. Éditeur-Propriétaire, No 9, Rue Buade, H. V., Québec.

LEGER BROUSSEAU. IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU. Éditeur-Propriétaire, No 9, Rue Buade, H. V., Québec.